

LE MAG !

PETIT-RÉDERCHING

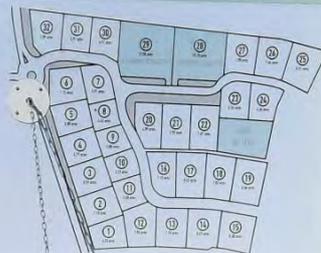


COMMUNE DE PETIT-REDERCHING

LOTISSEMENT A L'OREE DES CHAMPS

32 PARCELLES
A VENDRE

59000€
H.T./l'are



RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE :

mairie.petitredersching@gmail.com ☎ 03 87 09 80 78

JUIN 2023

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

La crise sanitaire s'éloigne doucement et nous retrouvons enfin une période plus sereine.

Nos projets sortent de terre les uns après les autres. Je vous annonce, avec une grande fierté, que les travaux d'aménagement de la Maison d'Assistants Maternels vont commencer. Vous trouverez dans *LE MAG !* une première présentation en image. L'ouverture de la structure est prévue fin 2024.

En raison de la hausse du coût de l'énergie, nous envisageons de poser des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux. Ce projet pourrait voir le jour en 2024, avec l'aide du *Fonds Vert* mis en place par l'État. Ce dispositif inédit permet d'accélérer la transition écologique dans les territoires.

Avec les beaux jours, la vie associative reprend. Plusieurs manifestations auront lieu cet été, à commencer par la 2^{ème} édition de la *Marche Gourmande*. À cette occasion, nous célébrerons le 60^{ème} anniversaire du traité d'amitié franco-allemand, dit *Traité de l'Élysée* et le 30^{ème} anniversaire du jumelage avec nos amis d'ALTRIP en Allemagne.

Enfin, nous nous lançons un nouveau défi pour l'été : obtenir le label *Villes et Villages fleuris* avec pour objectif de mettre en valeur le patrimoine bâti et végétal. L'obtention de ce label serait une reconnaissance de l'investissement de l'équipe municipale et du personnel. Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure, n'hésitez pas à venir à notre rencontre. Ensemble nous pouvons embellir notre village et le rendre encore plus attractif.

Devenons tous acteurs de la vie communale !

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un très bel été.

Le Maire,

Florence ZINS



**l'ancienne forge
de Petit-Rederching**

Moselle



**Restauration
de l'ancienne forge,
Place Saint-Joseph.**

Vous pouvez
toujours soutenir
le projet.

Des tracts
sont disponibles
à la mairie
ou scannez
le QR code ci-dessous



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

Les Ecoles Primaires

Horaires

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8h30 à 12h
de 13h30 à 16h

Ecole maternelle

4 rue de la Mairie 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 02 78 18

Ecole élémentaire

6 rue des Ecoles 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 09 89 50

Le Service Périscolaire

Accueil du matin de 7h à 8h30

Salle de motricité de l'école maternelle

Accueil du soir de 16h à 17h30

Salle de motricité de l'école maternelle le lundi
Bibliothèque municipale les autres jours

Cantine

de 12h à 13h30
Salle socioculturelle

Réservations

Fiches de réservation et menus disponibles
sur le site internet.

Réservation à déposer au plus tard
le jeudi midi pour la semaine suivante
accompagnée du règlement.

Retrouvez nous
sur www.petit-rederching.fr
sur Facebook **Commune Petit-Réderching**
Sur **PanneauPocket** en téléchargeant l'appli

Directeur de la publication :
Comité de Rédaction :
Conception :
Impression :
Crédits Photos :
Dépôt légal :

Le maire Florence ZINS
Commission Communale
Mairie de Petit-Réderching
Imprimerie L'Huillier
Commune de Petit-Réderching
Juin 2023

La Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8h à 12h
Mardi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 16h30

Coordonnées

3 rue de la Mairie 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 09 80 78
Mail : mairie.petitrederching@gmail.com

Rendez-vous avec le maire et les adjoints

Sur demande formulée par mail ou
appel téléphonique durant
les horaires d'ouverture de la mairie

Adresses mails des élus

Mme Florence Zins, maire
mairie@petit-rederching.fr

M. Dominique Finkler, 1er adjoint
dominique.finkler@gmail.com

Mme Cindy Dannenhoffer, adjointe au maire
cdannenhoffer@petit-rederching.fr

M. Yvon Petit, adjoint au maire
ypetit@petit-rederching.fr

Mme Tania Lang, adjointe au maire
tlang@petit-rederching.fr

INFORMATIONS UTILES

RETOUR en IMAGES : La VEILLÉE DE NOËL



Le vendredi 16 décembre 2022, la deuxième *Veillée de Noël* a connu un joli succès malgré le froid et la neige. Merci aux associations, artisans, commerçants et producteurs locaux pour leur soutien; merci à tous les musiciens et chanteurs pour leur présence ; merci au personnel communal pour son implication ; merci à mon équipe !

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réhabilitation d'un logement de fonction en M.A.M. et rénovation thermique et énergétique du bâtiment de l'école

Le plan de financement définitif prévisionnel est adopté. Le montant H.T. prévisionnel de l'opération s'élève à 795.393 €. Des subventions à hauteur de 600.734 € ont été sollicitées. Après déduction des subventions, le reste à charge escompté est donc de 194.658 €, soit un peu plus de 24 % des dépenses. De ce solde, il faudra encore déduire les loyers de l'association gestionnaire de la MAM.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche

Le conseil municipal approuve les modifications portant sur les compétences suivantes :

1. Compétence facultative relative au « soutien au maintien et au développement des services publics à l'échelle du territoire intercommunal »

La proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Bitche a été approuvée afin d'intégrer au sein des compétences facultatives la compétence suivante :

Soutien au maintien et au développement des services publics à l'échelle du territoire intercommunal

La Communauté de Communes est compétente en matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'une maison France Services à Bitche ainsi que pour la garantie nécessaire à la réalisation des emprunts dans le cadre de la construction de gendarmeries.

2. Compétence facultative relative à la santé

Les compétences facultatives comprennent :

Montage, suivi, évaluation du Contrat Local de Santé ;

Elaboration et mise en œuvre partenariales des actions inscrites dans le Contrat Local de Santé ;

Soutien et promotion d'actions de prévention en matière de santé et d'accès aux soins d'intérêt communautaire ;

Actions en faveur de la promotion et du développement de la e-santé ou santé numérique ;

Analyse des besoins éventuels sur le territoire au regard des différents types d'handicaps et de déficiences et recherches de réponses appropriées ;

Prise en compte des problématiques liées à la dépendance et à la perte d'autonomie, y compris en matière de logement et de mobilité ;

Développement au travers de politiques transversales de la prévention dans les domaines de la santé environnementale, de la santé mentale, de la parentalité et de la jeunesse ;

Actions locales visant à conforter l'offre de soins au niveau territorial / Aides pour l'installation de professionnels de santé dans les zones déficitaires en offre de soins ;

Soutien technique et réalisation d'études aux projets locaux publics de maisons de santé, maisons de santé pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles ou cabinets pluridisciplinaires ;

Soutien technique et logistique aux projets d'exercice coordonné ;

Promotion du renforcement de la coopération sanitaire à l'échelle transfrontalière.

Motion soutenant les propositions de l'Association des Maires de France concernant la crise énergétique

La commune de Petit-Réderching soutient les positions de l'Association de Maires de France qui propose différentes mesures pour lutter contre les effets de la crise énergétique.

Convention de projet avec l'E.P.F.G.E.

Le conseil municipal approuve la convention avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est pour le portage du projet d'acquisition du foyer St Joseph et de la Maison SEILER.

Mise en place de panneaux photovoltaïques : convention pour une prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage

Le conseil municipal approuve le projet de convention avec MATEC pour une prestation d'assistance technique portant sur la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et d'ombrières sur les parkings.

Convention de reversement de la Taxe d'Aménagement perçue sur les zones d'activités économiques communautaires

Le conseil municipal décide de reverser à la Communauté de Communes du Pays de Bitche, le produit de la part communale de la taxe d'aménagement, sur les zones d'activité économiques communautaires.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité

Il a été décidé de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 inclus.

Cet agent assure des fonctions d'entretien ménager et d'animation dans le cadre des activités périscolaires, pour une durée hebdomadaire de services de 30/35^{ème}.

Recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires et agents contractuels momentanément indisponibles

En raison des perturbations dans le fonctionnement des services liés aux arrêts maladie et de la nécessité d'assurer la continuité des services, il a été décidé d'autoriser Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer les agents titulaires momentanément indisponibles.

Création et suppression de poste

Le conseil municipal a décidé de créer un poste d'agent de maîtrise et de supprimer un poste d'adjoint technique.

Proposition de modification des tarifs de branchement aux bornes de recharge pour véhicules électriques

Le conseil municipal décide :

- la suppression de la tarification supplémentaire au temps pour la borne 22 kW,
- l'augmentation du prix de la recharge de la borne 22 kW à 0.25 €/kWh (au lieu de 0.20 €/kWh) ,
- le maintien du tarif du super chargeur à 0.35 €/kWh et 0.25 €/mn.

Demandes de subvention

Le conseil municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

Pour l'école élémentaire : Prise en charge du coût du transport scolaire pour la sortie du 14 mars 2023, à hauteur de 75 euros.

Pour l'Association des Maire de France : don de 200 € à l'UKRAINE pour l'acquisition de groupes électrogènes.

Retrouvez la totalité des délibérations
du conseil municipal sur le site internet de la commune

C'EST UNE QUESTION DE SÉCURITÉ !

La sécurité des habitants relève en partie de la responsabilité des élus. C'est pourquoi, en 2022, nous avons répertorié les chantiers à mener pour améliorer la sécurité de tous les usagers des espaces publics de la commune.

Grâce à l'obtention de subventions, des panneaux de sensibilisation à l'approche des écoles ont été positionnés dans la commune. Dans un avenir proche, des panneaux de signalisation et certains marquages au sol seront renouvelés ou créés pour une meilleure visibilité.



Des caméras de vidéo-protection ont été installées à différents endroits de la commune. Elles permettront de garantir une meilleure sécurité et d'éviter certains actes d'incivilité qui, à force de répétition, engendrent des coûts de réparation importants pour la commune.

2 JUILLET 2023 UNE JOURNÉE POPULAIRE !



Le conseil municipal et tout particulièrement les membres de la commission en charge de l'animation communale, vous invitent à participer aux événements festifs du dimanche 2 juillet 2023.

Vous trouverez, joints à ce bulletin, les tracts d'information concernant :

- la Marche Gourmande 2023
- la célébration du 30^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune d'Altrip
- le bal populaire avec feu d'artifice

Nous vous attendons nombreux !

RETOUR en IMAGES



1. 29 octobre 2022
2. 29 janvier 2023
3. Mars 2023
4. 29 mars 2023

Festival Euro Classic, Compagnie Les Aéronotes
Repas des séniors : Alphonse et Georgette Neu, doyens de la journée
Installation des tables sur l'aire de pique-nique à La Redoute
Plantation de haies dans le cadre de La Trame Verte et Bleue

MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS



Les travaux de réhabilitation de l'ancien logement des sœurs en Maison d'Assistants Maternels devraient démarrer cet automne.

Après de nombreuses réunions avec la commission municipale en charge des bâtiments communaux, l'assistant à maître d'ouvrage, le bureau d'étude et les architectes, le projet est enfin abouti.

D'ici fin 2024, 12 enfants pourront être accueillis par 4 assistantes maternelles de l'association *Les Petites Abeilles*.



FORMATION HACCP

Une formation HACCP, à destination des personnels intervenant dans les restaurants scolaires, s'est déroulée le 26 avril 2023 à la mairie.

Hazard Analysis and Critical Control Point : cette méthode, créée dans les années 60 par la NASA, vise à garantir la sécurité des aliments des astronautes. Il s'agit d'un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.

Les agents des communes de Bettviller, Enchenberg, Siersthal et Petit-Réderching se sont retrouvés pour appréhender les 3 grandes



classes de dangers en matière de sécurité alimentaire : les risques biologiques, chimiques et physiques.

Cette journée d'échange et d'information, assurée par la société PG FORMATION a permis aux agents de partager leur expérience et d'appréhender au mieux les questions de sécurité alimentaire.

Lotissement Bellevue	Résultat à la clôture 2021	Exercice 2022	Résultat à la clôture 2022
Investissement	- 86.874,80 €	0,00 €	- 86.874,80€
Fonctionnement	28.546,41 €	38.400,00 €	66.946,41 €
Total	- 58.328,39 €	38.400,00 €	- 19.928,39 €

Lotissement À l'Orée des Champs	Résultat à la clôture 2021	Exercice 2022	Résultat à la clôture 2022
Investissement	299.999,91 €	- 600.000,00 €	- 300.000,09 €
Fonctionnement	- 7.220,40 €	68.498,23 €	61.277,83 €
Total	292.779,51 €	-531.501,77 €	-238.722,26 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

CM DU 11.04.2023

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	824.305,92 €	949.509,08€
Investissement	418.556,05 €	460.564,99 €

BUDGETS PRIMITIFS 2023

CM DU 11.04.2023

Lotissement À l'orée des champs	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	329.009 €	329.009 €
Investissement	300.009 €	300.009 €

Lotissement Bellevue	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	86.875 €	86.875 €
Investissement	86.875 €	86.875 €

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1.182.602 €	1.182.602 €
Investissement	1.082.064 €	1.082.064 €

Taux des taxes directes locales (identiques à 2022)

- taxe foncière propriétés bâties 26,69%
- Taxe foncière propriétés non bâties 57,35 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 10,64 %

BILAN DES TRAVAUX ET SUBVENTIONS à mi-mandat

Depuis 2020, nous avons engagé et finalisé un grand nombre de travaux d'ampleur variable. L'Europe, l'État, la Région Grand Est, le Département de la Moselle et d'autres organismes nous accompagnent dans la réalisation de ces projets et nous soutiennent financièrement.

Sans faire un inventaire exhaustif, nous avons effectué des travaux d'isolation des bâtiments communaux, rénové aux deux tiers l'éclairage public, installé des bornes de recharge pour les voitures électriques, équipé les écoles en matériel informatique, mis en valeur le patrimoine culturel, architectural et écologique de la commune et amélioré la sécurité des habitants.

En résumé, de 2020 à 2022

- Montant TTC des Opérations réalisées 352.546,18 €
- Subventions et primes reçues - 201.357,26 €
- F.C.T.V.A. - 48.193,06 €

Reste à charge pour la commune 102.995,86 € soit 29,21 %



JOURNÉE CITOYENNE #2



Être acteur de la vie communale ! Voilà l'objectif des journées citoyennes que nous avons mises en place depuis 2022.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé une journée citoyenne pour permettre à tous les habitants de la commune de s'investir dans la vie communale. Au-delà d'un simple nettoyage de printemps, nous avons proposé 5 ateliers et vous avez répondu nombreux à notre appel !

Vous dire merci n'est pas suffisant.



Travaux autour de l'église

Nous sommes fiers du travail accompli en amont pour vous accueillir dans de bonnes conditions.

Nous sommes reconnaissants de votre implication à nos côtés avec autant de bonne volonté et de jolis sourires !

Bravo à toute cette jeunesse qui apprend la vie citoyenne !

Bravo aux seniors qui transmettent leur savoir-faire !

Merci aux responsables des ateliers, aux bénévoles, aux associations !



Embellissement des espaces verts



Atelier pour les enfants à la bibliothèque

La récompense après l'effort : a guddi Wurst im Brot !





Bibliothèque Municipale de Petit-Réderching



16 novembre 2022

Dans le cadre de la 5ème édition de *Esprits Livres*, à l'initiative du Département de la Moselle, un atelier culinaire intergénérationnel a été organisé à la bibliothèque municipale. Éclats de rire et gourmandises garantis. On regrettera l'absence d'adulte qui n'a pas permis de créer un lien intergénérationnel, moteur de cette manifestation.

Conseillère numérique

Depuis le mois d'octobre 2022, une conseillère numérique intervient tous les 15 jours à la bibliothèque municipale.



Employée par la Communauté de Communes du Pays de Bitche et rattachée à la

Maison France Services, Murielle JUNG intervient le mardi matin pour aider les personnes à apprivoiser l'environnement numérique. Il ne s'agit pas uniquement d'utiliser un ordinateur, mais d'apprendre à se servir de son téléphone ou à naviguer sur Internet. Les démarches administratives, la vie sociale, les réseaux, etc. tout passe par le net. Mais l'utilisation de cet outil n'est pas une évidence pour tout le monde et présente bien des pièges.

Un mardi sur deux, Murielle est présente, sur rendez-vous à la bibliothèque. En prenant chaque personne individuellement pendant une demie heure, son emploi du temps est bien rempli

Il n'y aura pas d'interruption des séances durant l'été, alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06.32.01.41.59



Appel à bénévoles

Depuis sa création, la bibliothèque municipale fonctionne grâce au soutien de bénévoles qui viennent prêter main forte au personnel communal.

Si vous disposez d'un peu de temps, nous vous accueillerons avec plaisir pour soutenir nos projets d'animation culturelle et garantir la pérennité de l'ouverture de notre bibliothèque.

**Contactez la mairie
si vous souhaitez rejoindre
l'équipe des bénévoles.**



RETOUR en IMAGES L'ÉCOLE MATERNELLE



1. Décembre 2022
2. Janvier 2023
3. Février 2023
4. Décembre 2022

Visite de Saint-Nicolas
Spectacle de Mme Negri : *Lunaille et les couleurs*
Carnaval
Journée du pull de Noël

RETOUR en IMAGES : L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



1



2



3



4

1. *Novembre 2022* : Concert de Noël avec l'Harmonie du Pays de Bitche
2. *Décembre 2022* : Journée pulls de Noël
Dépôt des courriers dans la boîte aux lettres du Père Noël
3. *10 octobre 2022* : Sculpture sur pierre avec l'artiste Cédric OESCH
4. *13 octobre 2022* : Découverte de la peinture à Bitche avec l'association *Cadres*



1



2



3



4



5

- 1. Décembre 2022 : Trame verte et Bleue : plantation de haies
- 2. Janvier 2023 : Sortie Luge
- 3. Février 2023 : Carnaval
- 4. 1er avril 2023 : La troupe Globethéâtre présente *Lili im Saar*
- 5. Octobre 2022 : Course et dictée pour ELA

LE MAG !

DES ASSOCIATIONS

Le CLUB EDELWEISS

Après deux années d'interruption, en raison de la crise sanitaire, le groupe de danse Edelweiss a renoué avec sa tradition.



Ainsi le 14 mars 2023, à l'occasion de la mi-carême, les dames, membres de l'association, se sont rendues à la résidence Albert Schweitzer de Rohrbach-lès-Bitche. Après leur prestation, les membres ont pris un goûter avec les résidents de l'EHPAD. Elles se sont retrouvées autour de Madame Antoinette OTT, présidente d'honneur et fondatrice de l'association en 1993.

Ce retour possible aux activités de l'association, a été l'occasion pour ses membres de témoigner à Mme Ott toute leur amitié et leurs remerciements pour son implication dans la vie de l'association.

L'association accueille toutes les personnes (sans limite d'âge) qui souhaitent partager leur passion conviviale pour la danse.

Contact : Marie-Madeleine MUNICH
07.71.70.05.40

Rendez-vous le lundi de 17h à 19h
Salle socioculturelle

Les mandolineros

L'association Les Mandolineros a organisé un stage de musique du 24 au 28 avril 2023

Afin de perfectionner la pratique de la mandoline, les membres de l'association présidée par Odile LOUTZ ont participé à un stage d'une semaine pendant les congés d'avril.



agenda

- | | |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02.07.2023 : | Marche Gourmande
salle polyvalente
organisée par la commune
à partir de 10h sur inscription uniquement |
| 02.07.2023 : | 30 ^{ème} anniversaire du jumelage
cour de
avec la commune d'Altrip
l'école élémentaire
à 11h |
| 02.07.2023 : | Bal populaire
salle polyvalente
offert par la commune
à partir de 18h
feu d'artifice à 23h |
| 19.08.2023 : | Exposition de motos, trikes et quads
salle polyvalente
organisée par Les Motards, ma Famille de Coeur
de 16h à 23h buvette et restauration |
| 20.08.2023 : | Exposition de motos, trikes et quads
salle polyvalente
organisée par Les Motards, ma Famille de Coeur
de 10h30 à 22h buvette et restauration |
| 03.09.2023 : | Puces des couturières
salle polyvalente
organisées par Patch Plaisir
de 9h à 18h |
| 16/17.09.2023 : | Fête Patronale
salle polyvalente
organisée par l'E.P.R.S. |
| 30.09.2023 : | Soirée de la Saint-Patrick
salle polyvalente
organisée par l'E.P.R.S. |
| 08.10.2023 : | Concert d'automne
salle polyvalente
organisé par Les Mandolineros |
| 29.10.2023 : | Tournoi de Tennis de Table
salle polyvalente
organisé par Ptit-Red Enchen TT
de 9h30 à 18h30 |
| 15.12.2023 : | Veillée de Noël
place Saint-Joseph
organisée par la Commune |

Les espaces verts communaux sont gérés et tondu de façon à préserver l'environnement et favoriser le maintien de la biodiversité existante.

TONTE RAISONNÉE

La tonte se fait partiellement, les herbes hautes sont le refuge de nombreux insectes et certains auxiliaires de culture.

En appliquant la méthode de la tonte raisonnée, l'écosystème se trouve protégé ; la floraison et l'installation de la faune sont favorisées

Merci aux élèves de l'école élémentaire pour les jolis panneaux explicatifs



Malgré une crise sanitaire sans précédent, les élus de la majorité se sont attelés à la tâche avec beaucoup d'énergie dès le début du mandat.

Depuis 2020, certains élus de l'opposition s'inscrivent en vigiles des propositions faites par la majorité ; en gendarmes de la gestion financière ; en booster des projets de la majorité sans faire partie des commissions en charge de la redynamisation de la commune.

Cependant, c'est bien les élus de la majorité qui travaillent chaque jour à la réalisation du programme électoral. Nous avons construit notre mandat avec la volonté farouche de remettre les habitants au cœur de nos décisions.

Les dépenses d'investissement programmées, suivies d'obtention de subventions, nous permettront de vous proposer plus de services, de réaliser des économies d'énergie, de redynamiser la commune.

Nos actions fédératrices font battre le cœur du village. La *Veillée de Noël*, la *Marche Gourmande*, La *Journée Citoyenne* ; NOUS, les élus de la majorité, les portons seuls, à bout de bras pour faire renaître la convivialité dans la commune.

Qu'importent les critiques, nos récompenses sont votre participation massive aux manifestations, l'investissement des associations à nos côtés, vos retours positifs sur la réelle transformation de votre cadre de vie. Arrivés à mi-mandat, notre énergie ne faiblit pas. Nous continuerons à réaliser nos projets, en récoltant vos encouragements et vos félicitations en chemin !

Les élus de la liste
Petit-Réderching, la confiance pour demain.

Fleurissement, plantation de haies et embellissement du village sont en bonne voie et nous nous en réjouissons ! L'animation du village est assurée une nouvelle fois cet été avec l'arrivée de nos amis allemands, à l'occasion, de nombreuses festivités sont prévues !

Pour ce qui est des finances, le budget a été voté, Michel Botzung et Marie Jeanne Schuller se sont abstenus.

L'endettement augmente, et les dépenses ne sont pas en diminution, nous devons être vigilants !

Nous regrettons l'engagement qu'a pris la majorité de racheter le foyer saint Joseph et la maison Seiler, alors que l'endettement de la commune est déjà en hausse significative. Et ce à un prix que nous estimons surévalué, aux vues des autres ventes réalisées dans la commune sur des bâtiments similaires. L'estimation réalisée par les Domaines nous apparaît surprenante. De plus, après avoir voulu précipiter cet achat, la décision de préemption suite à la vente de Auert Développement à Auert Corporate ne finira pas de nous interroger. Tout cela, d'ailleurs, pour en faire quoi ? On ne sait pas.

Enfin notre groupe souhaite soutenir de beaux projets, comme l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux, pour investir dans l'avenir et dans les technologies vertes, en assurant une production d'électricité locale. L'accès à l'énergie pour de nombreuses infrastructures du village est essentiel, et il est bon de pouvoir en assurer une partie de sa production.

Il s'agit aujourd'hui pour nous, à mi-mandat, d'appeler la majorité à accélérer le mouvement et à redresser la barre des finances !

Michel Botzung, Marie-Jeanne Schuller, Henri Cordary

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Gaston BACH
doyen de la commune
94 ans le 27.11.2022



Marcelle NIERENGARTEN
vve SPIELDENNER
90 ans le 16.12.2022

Yvonne SCHÄFER ép. BACH
92 ans le 01.01.2023



Catherine BEHR
vve MEHLINGER
92 ans le 02.01.2023

Cécile FATH
vve RIMLINGER
doyenne de la commune
96 ans le 15.02.2023



Raymond BACH
92 ans le 16.02.2023

ÉTAT-CIVIL - 2022/2023

naissances

Inaïa FEUERSTEIN le 17.11.2022

Théo JUNG FOGEL le 22.02.2023



décès

Victorine STEINER veuve NEU le 18.12.2022
Claire NEU le 20.12.2022

Jeanne LACK veuve PHILIPPE le 01.01.2023
Joséphine DEMMERLÉ veuve KOENIG le 04.01.2023
Joseph WAGNER le 24.01.2023
Bernard MARTINÉ le 13.02.2023
Victor GROSS le 02.03.2023
Marie-Thérèse ROLAND veuve SCHIESTEL le 09.03.2023
Fernand HUDER le 09.03.2023
Eric STIELER le 23.03.2023
Marie Louise DANNENHOFFER veuve PEIFFER le 30.03.2023
Joseph POST le 18.04.2023



Dans le cadre de la politique de fleurissement de la commune, nous avons décidé de fleurir les platebandes du cimetière.



Le travail des ouvriers communaux a payé. Vos visites dans ce lieu de recueillement en sont plus agréables.

Vous ne souhaitez pas figurer dans ces rubriques ?

Pour les grands anniversaires et anniversaires de mariage : signalez-le à la mairie

Pour les naissances : signalez-le à la maternité et/ou lors de la déclaration de naissance

Pour les mariages, PaCS et décès : signalez-le à la mairie lors de la constitution du dossier.